

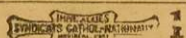
LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKIRK 1139

VOLUME XXII — No 28



DECEMBRE 1939

Message du gérant général des Syndicats catholiques de Montréal monsieur J.-E. Foucault

C'est toujours avec plaisir et émotion que l'on voit revenir chaque année ces belles fêtes de Noël et du Jour de l'An, car elles nous rappellent les grands mystères de notre religion et nous rattachent davantage à notre foi et à nos belles traditions.

En effet, à l'occasion du Jour de l'An, toutes les familles canadiennes fidèles aux traditions se réunissent pour se souhaiter une bonne et heureuse année avec le Paradis à la fin de leurs jours et demander la bénédiction paternelle.

Je veux profiter de ce numéro de fin d'année pour formuler mes meilleurs souhaits de bonne et heureuse année aux aumôniers de nos Syndicats, aux directeurs ainsi qu'au personnel du Secrétariat, à tous mes confrères, membres de nos syndicats professionnels, et à leurs familles.

J'espère que l'année mil neuf cent quarante sera une année de bonheur, de santé et de prospérité pour chacun de vous en particulier, que l'individualisme fera place à l'unionisme sous la bannière de nos syndicats professionnels, afin de mieux nous protéger par des contrats collectifs de travail. A en juger par les dernières déclarations de l'honorable ministre du Travail, qui invite d'une manière pressante tous les ouvriers à conclure avec leurs employeurs des conventions collectives de travail ainsi qu'au regain d'activité au sein de nos syndicats, nous consoliderons certainement nos positions.

Nous avons raison plus que jamais d'avoir confiance dans l'avenir de nos Syndicats. Avec la coopération de tous nos officiers, de tous nos membres, de nos bienveillants journalistes à qui j'adresse aussi mes remerciements pour l'excellente publicité qu'ils donnent à notre mouvement syndical, nous nous acheminerons vers une ère de progrès durant l'année 1940.

J.-E. FOUCAULT

Souhaits des aumôniers

Vos aumôniers se conforment de bon coeur au vieil usage et viennent vous offrir dans les colonnes de ce journal leurs souhaits de bonne et sainte année.

S'il ne s'agissait que d'exprimer des vœux, vos aumôniers voudraient que la vie fût douce, aussi douce qu'elle peut l'être à tous ceux qui peinent, et que le progrès social, qui est l'honneur du temps présent, s'affermisse encore, en défendant ceux qui vivent du travail du jour contre les incertitudes du lendemain.

Mais il est un autre progrès dont Dieu a voulu rendre responsables devant Lui ses représentants, vos aumôniers, nous voulons dire le progrès moral et religieux, sans lequel deviennent un trompe-l'oeil et pis encore les décors extérieurs d'une société matérialisée. Or le progrès moral et religieux, ou l'ascension des âmes vers le devoir, vers la vertu et le sacrifice est affaire non de science mais de conscience, non de politique mais de religion.

Faut-il croire que ce qu'ils répètent plus ou moins consciemment un trop grand nombre de travailleurs mécontents de leur sort? La religion, à les entendre, est le luxe des gens bien pourvus. Elle ne peut rien pour améliorer la condition sociale des ouvriers. Le prêtre à la sacristie!

L'histoire de l'Eglise catholique donne un éclatant démenti à ces accusations. De nos jours et dans notre province, nous la trouvons encore, cette Eglise, luttant pour la cause de l'ouvrier contre l'injustice du capitalisme vicié et bien plus encore contre la tyrannie du communisme. En agissant ainsi, elle veut nous pénétrer de l'idée que l'ouvrier non seulement n'encourt aucune déchéance par suite de son adhésion à ses commandements, mais elle nous affirme encore que ce même ouvrier trouvera dans sa législation tout ce qu'il peut désirer pour la réalisation de son idéal.

L'Eglise catholique n'a jamais, un seul instant, désespéré de sa mission. Cependant, malheur à ceux de ses enfants qui lui rendraient la tâche difficile, puisqu'à l'égal de ses ennemis, en ne conformant pas leur propre vie aux principes de leur religion, ils restent à l'écart de la grande et magnifique impulsion qui part du Vatican et mène le monde à une plus entière et plus efficace application des préceptes de justice et de charité.

Justice et charité, deux mots qui ornent le blason de la grande famille syndicale catholique, deux vertus qui doivent inspirer toutes vos actions dans vos familles, dans les usines, les ateliers, partout où vous travaillez pour gagner votre pain. Que la justice et la charité éloignent de vos coeurs les jalousies, les rancunes, les rivalités personnelles dans vos activités syndicales. Donnez à chacun ce qui lui est dû et particulièrement à vos chefs du mouvement syndical l'adhésion pleine et entière de votre volonté et de votre collaboration.

Mettez vos actes d'accord avec vos principes. Aimez vos frères de travail, efforcez-vous de leur rendre service. Aimez votre organisation syndicale. Autrement vous travailleriez contre vos propres intérêts. A quoi servirait-il de vous impatienter? Vous ne pouvez pas charger une seule année du soin de satisfaire à vos justes revendications, le progrès du syndicalisme catholique va lentement pour aller plus sûrement. Efforcez-vous d'accélérer sa marche par votre dévouement désintéressé et votre collaboration active.

La volonté humaine est un puissant levier et l'union fraternelle de plusieurs volontés peut accomplir beaucoup de bien pour la classe ouvrière et pour l'avènement du règne social de Notre-Seigneur. C'est le souhait qui tient le plus aux coeurs de vos aumôniers.

Lucien VALOIS, ptre.
Ass.-aumônier.

Ce que le peuple attend...

1939 nous a conduits à la guerre, 1940 nous en fera-t-il sortir? Si elle dure quelques années, le peuple finira par s'y installer. Quelles seront les répercussions sociales de cette guerre dans notre pays, dans notre province! Quel sera le lot des travailleurs?

La paix sociale est impossible sans la justice sociale. La présente guerre serait une croisade pour sauver la civilisation chrétienne... Assertion largement admise; d'autre part, serait-ce aussi un combat géant pour réaliser la justice sociale? Deux buts toutefois qui devraient n'en faire qu'un.

Il y a vingt ans les travailleurs du monde entier exigèrent que l'idée de justice sociale présidât à la signature du traité de Versailles. C'était le premier fait de ce genre dans l'histoire. Il en sortit la Société des Nations et l'Organisation internationale du Travail avec siège social à Genève.

En 1914-18 on se battait "pour la démocratie"; on se bat aujourd'hui "pour la civilisation chrétienne". C'est beaucoup plus grave. De nos jours il y a donc plus que la démocratie (la démocratie laïque) à sauver. Ce sont les fondements mêmes de la civilisation contemporaine que l'on veut sauver: la croyance en Dieu, la foi au christianisme, la liberté humaine.

Les Alliés le prétendaient, le Canada y compris. S'ils sont sincères, la présente guerre ne devra pas être conclue sans qu'ils le prouvent. Une nouvelle Société des Nations sera édifiée: ils devront veiller à ce qu'elle soit, cette fois, vivifiée par l'esprit chrétien; que le même esprit préside davantage aux travaux annuels de la Conférence internationale du Travail. Il faudra qu'une plus ample mesure de justice sociale découle des délibérations de Genève. La vraie justice sociale désirée par l'Eglise ne sera réalisée qu'à deux conditions: en desserrant, sinon en brisant, la dictature économique par des ententes internationales radicalement chrétiennes; en stimulant au maximum les rapports professionnels, l'esprit des conventions collectives du travail, la recherche du bien social.

Hommes d'Etat des grandes nations du monde seront en face de ce devoir très grave. Ceux du Canada n'échapperont pas à la même responsabilité en notre pays. Ouvriers et ouvrières du Canada y comptent beaucoup. La guerre, dit-on, aura été une force unifiante pour la Confédération canadienne. Unifiées déjà sont la haute finance, la grande industrie. Grands financiers et grands industriels ignorent les frontières provinciales. La dictature économique, ce sont eux qui l'exercent, mais sous le couvert de l'anonymat, d'où l'irresponsabilité sociale de cette dictature. Chancres cruels du monde contemporain dont le Canada souffre particulièrement. Comment maîtriser cette dictature, injecter à ceux qui l'exercent le sens de leur devoir social? Séparément les provinces ne peuvent faire grand-chose. Leurs gouvernants le savent. Le peuple l'a appris. Courbé de plus en plus sous le poids de sa misère, il réclame plus d'entente entre elles, plus de coopération avec le pouvoir central. Si l'unité du pays signifie quelque chose, elle doit vouloir dire: l'union des efforts, l'union

(Suite à la page 4)

MERCI A TOUS

En cette fin d'année, La Vie Syndicale se doit de dire un grand merci à tous ses collaborateurs bénévoles qui n'ont pas épargné leur temps pour lui fournir de articles aussi intéressants qu'instructifs, aux journalistes qui ont bien voulu élargir les cadres de son influence en lui accordant une large publicité; aux annonceurs de bonne volonté qui l'ont alimentée de généreuses souscriptions; aux lecteurs qui lui ont prodigué, avec non moins de générosité, les conseils et les critiques sympathiques.

A tous, bonne et heureuse année.

Jean BERTRAND, prêtre, aumônier.

Message de l'agent d'affaires du Syndicat des plâtriers

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, je suis heureux de souhaiter à tous les officiers de l'Association des plâtriers de Montréal et à tous ses membres, ainsi qu'à tous les membres des Syndicats de la construction et autres un joyeux jour de Noël et une bonne et heureuse année...

Je remercie tous les membres de l'Association, de la coopération qu'ils m'ont donnée dans le passé, et je les invite à continuer leur beau travail, et j'invite aussi pour l'année 1940, à rejoindre les rangs de l'Association, les quelques plâtriers qui ne l'ont

pas fait encore afin de bénéficier des travaux à venir et qui seront dans l'intérêt de leur famille et vous serez assurés d'obtenir l'appui de l'Association des plâtriers de Montréal...

Je termine en souhaitant à tous les ouvriers: Bonne et heureuse année.

J.-A. GAGNE,
agent d'affaires.

Syndicat des employés de la cité de Montréal

L'année 1939 s'achève. Elle a été remplie de difficultés. Les employés de la cité, au début de cette année, ont regardé l'avenir avec espoir. Ils ont resserré les rangs de leur union pour trouver

(Suite à la page 2)

Tél.: Usine: 328 - Rés.: 67 Bureau et salle d'échantillons 435
Bureau et salle d'échantillons, 318, rue St-Georges, ST-JEROME

LAFLAMME & BOURASSA

MANUFACTURIERS DE PRODUITS EN CIMENT

Blocs de construction, de cheminée, tuyaux, drains, etc
DUNBRIK — DUNTILE

Usine: Près du Collège commercial : Rés.: 484, rue Fournier
SAINT-JEROME, P.Q.

NE COMPTEZ PAS SUR LA CHANCE !

L'indépendance financière n'est pas simplement une question de Chance. Il faut économiser systématiquement, et plus tôt vous commencerez plus votre réserve sera considérable.

Pourquoi ne pas commencer immédiatement à déposer une partie de vos revenus ?

Ouvrez un compte d'épargne à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: 221 rue St-Jacques ouest, Montréal

316 succursales et bureaux

"OU L'EPARGNANT DEPOSE SES ECONOMIES"

Je remercie les ouvriers du comté de Laurier de la récente marque de confiance qu'ils m'ont témoignée, et je souhaite à tous

Bonne et Heureuse Année

Paul Gauthier notaire

DEPUTE DE LAURIER

Syndicat des employés de la cité de Montréal

(Suite de la 1ère page)

un soulagement à leur misère.

Une administration nouvelle donnait une confiance plus seraine et rendait les employés de la cité plus optimistes. Nous avons réitéré nos appels aux autorités municipales. En retour nombre d'employés de nos divers départements ont bénéficié des avantages demandés.

Mais aujourd'hui, en dépit de nos nombreuses demandes et de l'intérêt spécial que nous avons manifesté, nous rencontrons une foule d'embûches. Pussions-nous faire entendre notre voix au Christ qui donne à l'ouvrier sa doctrine de vie et en qui des millions d'hommes placent leur confiance aux heures les plus graves.

Employés de la cité! Ayez confiance. L'année 1940 vous apportera plus de bonheur, plus de soleil dans vos foyers. Persuadés que nos efforts sont impuissants, nous demandons à la divine Providence dans une fervente prière de nous prodiguer sa grâce, d'exercer sa mansuétude sur l'ouvrier pour que l'aurore de la nouvelle année s'illumine d'un halo d'optimisme.

Employés de la cité! vous êtes

Souhaits de M. A. Bourdon, trésorier de la C.T.C.C. et président du Syndicat des Fonctionnaires Municipaux

Bonne et heureuse année, tel est le souhait traditionnel par lequel parents et amis s'assureront mutuellement de leur amitié sincère à l'occasion du Nouvel An.

En effet, dans quelques heures nous saluerons l'arrivée d'une nouvelle année. Puisse-t-elle nous être plus favorable que celle qui s'en va, marquée par la continuation de la crise, la déclaration de guerre, et pour le travail organisé par les effets néfastes des Bills 19 et 20.

Je crois qu'il nous est permis d'espérer que la crise diminuera d'intensité, que nos alliés mettront à la raison le nazisme et que nous assisterons aux joyeuses funérailles des Bills 19 et 20. Peut-être même pouvons-nous espérer, dans un avenir rapproché, la formation d'un Conseil Supérieur du Travail et d'une Magistrature du Travail.

A tout événement, soyons optimistes et comptons sur la Providence afin que 1940 apporte à tous les travailleurs manuels comme intellectuels: Bonheur, Santé et Prospérité.

Qu'il me soit permis d'avoir un souvenir tout particulier pour les fonctionnaires municipaux dont la généreuse collaboration a permis de faire de notre Syndicat un organisme bien vivant destiné à rendre des services de plus en plus appréciables à ses membres.

A tous les syndiqués du Canada et à leurs familles: Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année.

M.-A. BOURDON,
trésorier de la C. T. C. C.

des membres sincères. Je sais que vous êtes animés de bonne volonté. Vous avez faim et soif de justice pour tous ceux qui souffrent. Je formule des vœux pour que cette guerre épouvantable

cesse, et épargne des milliers de jeune vies que notre pays réclame: notre jeunesse exubérante de vigueur qui possède les énergies rédemptrices dont nous avons tous besoin.

Je souhaite heureuse année à nos autorités municipales; année prospère qui leur permette de solutionner heureusement les problèmes qui leur incombent.

Heureuse année aux officiers des employés de la cité! Puisse la Providence les bénir et leur accorder le sens de leurs responsabilités pour qu'ils soient constamment des syndiqués modèles.

Heureuse année à nos dévoués aumôniers qui consacrent leur vie auprès des ouvriers. Heureuse année aux membres de notre union, à leurs familles et que l'année 1940 nous apporte: "Bonheur, santé, prospérité".

Victor GAUDET, sec.



Service en Relations Industrielles

Depuis trente-neuf ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application des salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat, Formation de la jeunesse et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

LE MINISTERE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN A. McLARTY,
Ministre

W. M. DICKSON
Sous-ministre

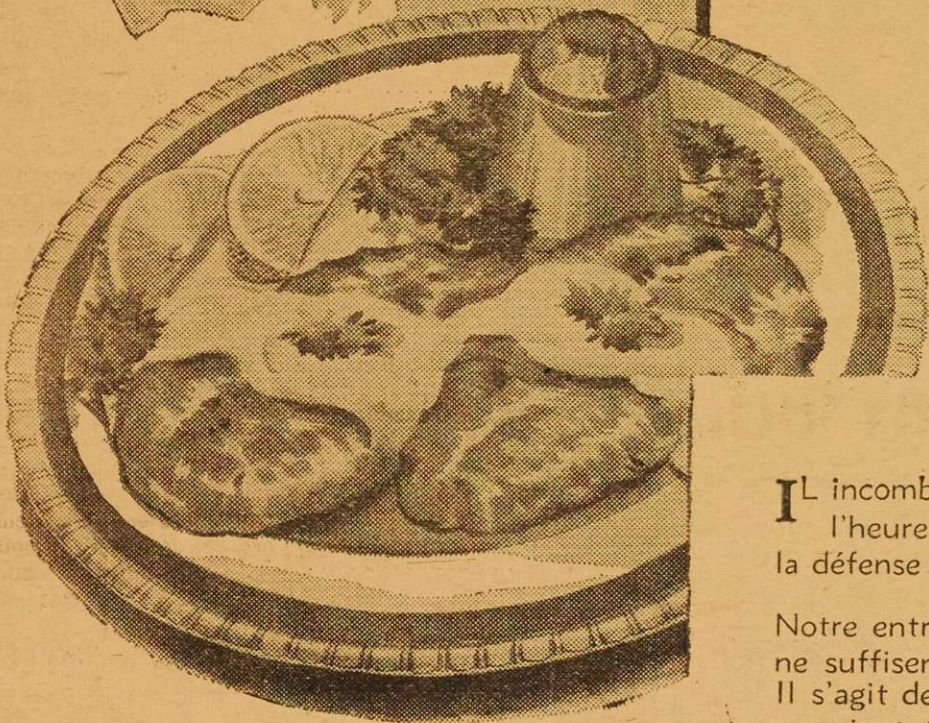
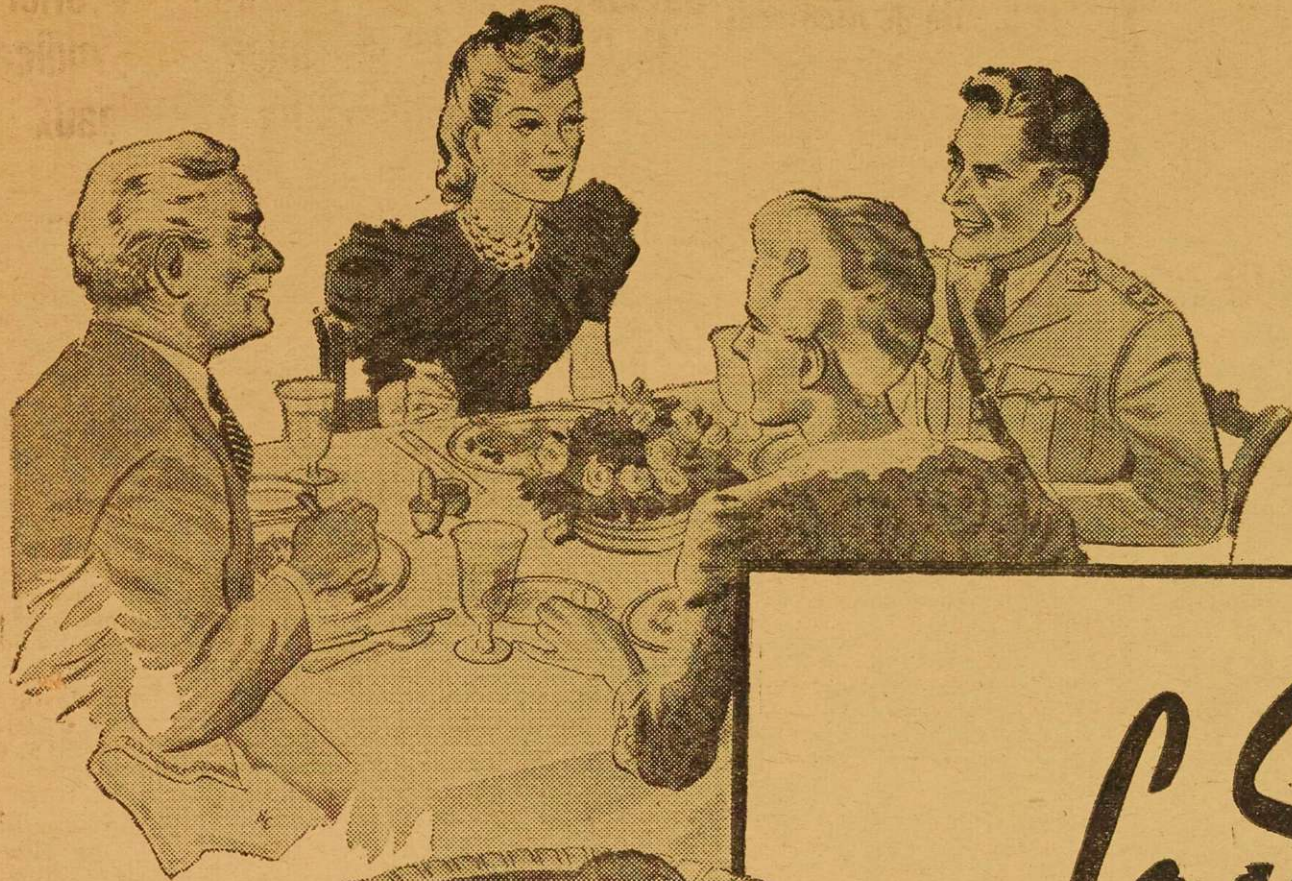
Les Syndicats nationaux ont eu la victoire

1,287 ouvriers sur 1,425 qui ont voté, se sont prononcés en faveur des Syndicats Catholiques au comité paritaire d'Arvida.

L'ALUMINIUM

Arvida, 13 — Les élections du comité paritaire qui surveille l'application de la convention collective de l'industrie de l'aluminium d'Arvida ont eu lieu et se sont terminées par une écrasante victoire en faveur des syndicats nationaux catholiques. En effet, sur 1,603 ouvriers qui avaient droit de vote pour le choix des douze délégués ouvriers, 1,425 ont déposé leur bulletin de vote, et 1,287 ont donné leur vote en faveur du syndicat national catholique; et 31 ont voté pour l'Internationale; 38 ont voté pour un non-syndiqué; et 69 bulletins ont été rejetés. Les douze délégués ouvriers sont tous des syndiqués catholiques, et les trois qui ont obtenu le plus grand nombre de votes sont trois officiers du syndicat de l'industrie de l'aluminium, MM. Gérard Castonguay, Alexis Daris et Edmond Tremblay.

Le syndicat national catholique de l'industrie de l'aluminium d'Arvida a célébré avec enthousiasme cette éclatante victoire.



La Santé
EST UNE DE NOS
RESSOURCES

IL incombe à tous les citoyens de veiller à leur santé physique à l'heure où le Canada est à organiser toutes ses ressources pour la défense de la liberté.

Notre entreprise est considérable. Le courage et la détermination ne suffisent pas. Il faut encore que le peuple soit en bonne santé. Il s'agit de maintenir l'énergie et la vigilance. Or les Canadiens ne sauraient trouver mieux que le poisson, les mollusques et les crustacés canadiens pour la conservation de leur santé et de leurs forces... une aide agréable pour la tâche non moins agréable qu'est le maintien de la santé physique.

La mer et les eaux douces du Canada offrent plus de 60 sortes de poissons, de mollusques et de crustacés comestibles. Ils sont riches en protéines, en substances minérales et en vitamines, ces éléments essentiels à la santé et à la vigueur. Mangez souvent du poisson.

Mais exigez du poisson canadien. Achetez-le frais, gelé, en conserve, fumé, mariné ou séché. Il y en a toute l'année, partout au Canada, soit frais, soit conservé. Rappelez-vous aussi que tout achat de produits canadiens tend à renforcer l'économie nationale en ces temps difficiles... et à faciliter notre tâche commune. Employez beaucoup de poisson sain, mais assurez-vous que ce sont des produits du Canada que vous achetez.

Filets de Poisson Cuit au Four

(On peut se servir de morue, d'aiglefin, de flétan, de poisson blanc, de sole, etc.)

Le poisson peut être coupé en morceaux d'une grandeur convenable pour le service ou les filets peuvent rester entiers. Trempez chaque morceau dans du lait salé (une demi-cuillerée à soupe de sel dans une demi-tasse de lait évaporé complet ou de lait évaporé dilué), recouvrez-les bien de chapelure et placez-les dans un plat bien huilé allant au four. Arrosez d'huile et placez dans un four très chaud—500 deg. F. Faites cuire jusqu'à ce que le poisson soit tendre et que la chapelure soit bien dorée (environ 10 minutes). Servez avec une sauce tomate, hollandaise, aux câpres, ou tartare.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES,
OTTAWA.

Le Poisson au menu du jour



Ministère des Pêcheries, Ottawa.
Veuillez m'envoyer votre brochure de 57 pages intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom.....
(Veuillez écrire lisiblement)

Adresse.....

ECHOS DE ST-JEROME

Ce que le peuple attend . . .

(Suite de la 1ère page)

des moyens d'action pour vaincre cette pieuvre qu'est la dictature économique. Si notre participation à la guerre est une force unifiante en ce sens, elle aura rendu au pays un réel service.

Si l'élection provinciale du 25 octobre fut un "vote pour l'unité canadienne", le Québec a donc manifesté hautement sa volonté de coopérer. Notre peuple sait que la dictature économique est plus cruelle et plus implacable chez nous qu'en aucune autre province. Notre peuple sent-il qu'il ne s'arrachera à cette tyrannie, sans empirer son sort, qu'en autant que le pouvoir central appliquera des mesures salvatrices pour tout le pays? Appréhende-t-il de justesse que l'isolement lui serait fatal? Un fait demeure: il veut coopérer. Il veut coopérer pour solidifier le lien confédératif dans le respect, toutefois, des droits provinciaux. Il veut coopérer pour perfectionner la législation sociale et syndicale tant provinciale que fédérale; il veut coopérer, notre peuple, pour coordonner ces législations, partout où la coordination s'impose; coordination ou uniformisation devenue nécessaire devant le nombre croissant des industries à concurrence interprovinciale, en regard aussi de la grande industrie depuis longtemps économiquement organisée sur une base nationale.

La vie économique du pays s'est ainsi lentement constituée et tend à conserver son caractère. Ces faits parlent à l'intelligence du peuple de chez nous. Le peuple salarié surtout en éprouve les plus fortes répercussions dans sa vie familiale. La guerre a pris des milliers de jeunes gens, mais un plus grand nombre compose encore l'armée des chômeurs. Depuis près de dix ans que ce problème fait la honte de notre jeune pays. Nos hommes d'Etat provinciaux et fédéraux ne le résoudre-t-ils jamais en matant ensemble la dictature économique, en démocratisant les rouages de l'industrie, en pensant surtout à l'après-guerre?

Le contrôle des prix dès le début de la présente guerre augure mieux en ce sens que dans le passé quant aux dispositions d'Ottawa. Celles du nouveau régime à Québec procurent aussi un regain d'espoir à notre peuple.

Qu'Ottawa et toutes les provinces coordonnent leurs efforts vers la libération économique du pays; qu'Ottawa et toutes les provinces s'entendent sur les moyens propres à assurer le règne de la justice sociale à tous les habitants du pays et ce sera exaucer le grand espoir des opprimés, des sans-travail et de tous les sans-le-sou de notre immense pays.

En cette fin d'année et à l'aube de l'année nouvelle, c'est aussi le vœu très ardent de la C. T. C. C. à tous les travailleurs du Canada et de notre province en particulier.

Alfred CHARPENTIER, président

de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc.
15/12/39.

Tél. 25

JEAN-PAUL LEONARD
NOTAIRE

320, rue St-Georges

St-Jérôme

Tél. 768

66, St-Léandre, St-Jérôme

L. PICHE EXPRESS

ST-JEROME-MONTREAL

FA. 3575

1930 Papineau, Montréal

Tél. CR. 1398

1134, rue St-Viateur, Montréal

S. MAROTTA

ENTREPRENEUR GENERAL

CONSTRUCTEUR

Tél. 595

105, rue St-Georges, St-Jérôme

A. BELAIR

BARBIER

Agence des "PRODUITS PETROL RENOVATEUR ENRG."

TERMES

SERVICE

J.-H. LABONTE

Radios - Laveuses - Poêles - Machines agricoles

517, RUE LABELLE

SAINT-JEROME

Tél. 283

Aux Jérômiens

A notre vénéré Curé et dévoué aumônier, à nos prêtres, à nos religieux et religieuses, aux autorités civiles, à tous les amis de la cause syndicale, à tous nos patrons, à tous nos membres fidèles qui nous aident de leur appui et de leurs contributions, aux ouvriers qui n'ont pas encore eu l'occasion de se joindre à nous, à tous ceux qui ne nous comprennent pas encore et nous combattent sans savoir ce qu'ils font, les Syndicats catholiques de St-Jérôme présentent leurs vœux de paix et de bonheur à l'occasion du nouvel an.

Marcel AUBIN,
organisateur.

Les employés des hôpitaux doivent avoir confiance en l'avenir

C'est avec beaucoup de plaisir que j'offre cette année mes meilleures vœux de bonheur à nos aumôniers, à nos directeurs et aux employés des hôpitaux. Je souhaite à tous une prospérité stable car l'avenir s'annonce maintenant sous de meilleurs auspices.

Les employés des hôpitaux ont traversé des jours très sombres depuis quelques années, mais nous pouvons espérer en l'avenir puisque le gouvernement provincial actuel a émis des idées qui nous sont chères. Nous avons toutes les raisons de croire qu'il est sincère après l'entrevue que viennent d'avoir avec les membres du cabinet actuel les directeurs de la C.T.C.C.

Donc, soyons tous de bons membres de l'association des employés des hôpitaux et protégeons-nous mutuellement. A tous, je souhaite une bonne et heureuse année.

E. A. LA CAIRE,
agent d'affaires.

Tél. 448

J.-W. CYR

MARCHAND DE MERCERIES
ET CONFLECTIONS
pour hommes et jeunes gens

Habilllements et paletots tout faits ou faits sur mesures par les tailleurs TIP TOP - Chapeaux, casquettes, chemises Tooke et Prince cravates, foulards, gants, bas pantalons, chaussettes, pyjamas, robes de chambre, chandails, sous-vêtements, parapluies valises, etc., etc.

314, rue Saint-Georges
ST-JEROME, P.Q.

Tél. 10

507, St-Georges

Armand Piché

Electricien-licencié

Tout ouvrage en électricité
garanti.

St-Jérôme

Compte rendu de l'exercice financier de la coopérative de consommation "La Familiale" se terminant le 30 septembre 1939

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1939

ACTIF

Actif de roulement:

Caisse	\$ 216.26	
Débiteurs	472.10	
Stock en magasin	2,905.43	\$3,593.79

Comptes d'ordre:

Assurance d'avance	\$ 75.35	
Frais d'avance	31.15	
Propagande à amortir	52.00	
Taxe d'affaires d'avance	38.92	
Fournitures d'emballage	43.21	
Papeterie	80.88	321.51

Immobilisations:

Mobilier	\$ 558.52	
Mobilier donné	75.00	
Bibliothèque	37.14	
Dépôts	15.00	685.66
		\$4,600.96

PASSIF

Passifs à court terme:

Taxes sur ventes à payer	\$ 6.34	
Fournisseurs	251.52	
Ristournes non réclamées	55.28	
Intérêt sur capital au 31 mars	8.64	
Intérêt sur capital au 30 septembre	6.23	328.01

Amortissement

Mobilier	94.05	
----------	-------	--

Réserves:

Réserve statutaire	\$ 93.63	
Réserve pour oeuvres	169.07	
Réserve mobilier donné	75.00	
Réserve bibliothèque	37.14	
Réserve: Imprévu et Développement	102.42	477.26

Capital:

Capital souscrit	\$ 6,140.00	
Capital à recevoir	3,703.61	

Capital versé 2,436.39

Bénéfice à répartir au 31 mars	\$ 727.87	
Bénéfice à répartir au 30 septembre	537.38	

Bénéfice total \$1,265.25 \$4,600.96

Ventes totales de l'année, \$29,287.65

La ristourne payée sera de 3% sur les achats.

PROFITS ET PERTES du 1er avril au 30 septembre 1939

Ventes au magasin \$10,328.69

Coût des marchandises vendues:

Stock en magasin au 1er avril 1939	\$ 2,063.24
Achats de l'exercice	8,953.85

11,017.09
Stock au 30 septembre 1939 2,905.43 8,111.66

Bénéfice brut \$2,217.03
Revenu total \$2,704.47
Total des dépenses \$2,066.03

Bénéfice net d'exploitation 638.44

Déduire:

Intérêt sur capital excédant \$10.00	\$ 6.23	
Réserve statutaire 5%	31.61	
Réserve pour oeuvres 10%	63.22	101.06
		101.06

Bénéfice à répartir \$ 537.38

Le président: Victor BARBEAU
La secrétaire-trésorière: Berthe LOUARD

Ces comptes ont été vérifiés par MM. Gaston Taillefer et Paul-E. Ostiguy, du Comité de surveillance, MM. J.-A. Dionne et Georges Painchaud, administrateurs, et acceptés par le vérificateur, M. Lucien Favreau, C.P.A.

RAPPORT MORAL

À moins que nous ne soyons atteints d'un optimisme outrancier, la preuve nous semble maintenant faite que nous sommes aptes à mieux

qu'à discourir et à nous lamenter sur nos insuffisances. Avec le concours de bonnes volontés, d'esprits ouverts et de coeurs généreux, nous avons pu mettre sur pied une oeuvre où les mots de justice, de solidarité, d'entraide, de fraternité prennent toute leur signification, qui est, vous le savez, la plus belle qui soit. Les progrès que nous avons réalisés depuis trois ans marquent autant d'étapes, non seulement vers notre libération économique, laquelle n'est point pour nous un thème creux de rhétorique patriotarde, non plus qu'un cri présomptueux de guerre, mais bien vers notre affranchissement moral, notre réhabilitation d'hommes libres. Ce que nous avons édifié n'apparaît pas tout entier, il s'en manque dans les chiffres que nous sommes heureux de vous soumettre. Vous y verrez sans doute que de \$19.17 qu'il était en 1937 notre volume des ventes s'est élevé, au cours des douze mois révolus, à plus de \$29,000. Vous y constaterez encore que notre réserve pour les oeuvres s'est accrue de \$5.50 à \$169.07. De cela, bien entendu, nous nous félicitons. Ce que notre compte rendu ne dit pas cependant, et ce dont nous tirons encore plus d'orgueil, c'est la collaboration constante que nous ont apportée nos sociétaires, l'intérêt qu'ils ont pris à leur entreprise. De toute évidence nous n'avons pas prêché dans le désert. Au sens propre du mot, nous constituons une famille qui, sans pour cela négliger les siens, garde assez de vision, possède assez de sens national et de sens social pour se préoccuper des intérêts collectifs. Notre compte rendu ne dit rien non plus du concours efficace que nous a donné notre personnel et du dévouement inépuisable ainsi que de la haute compétence de mes collègues du conseil d'administration. Je marquerai au plus élémentaire de mes devoirs si je ne leur rendais ici un hommage public et si en votre nom et au mien, je ne leur exprimais toute notre reconnaissance. Puisse cell-ci, chez tous nos sociétaires, se traduire par des actes, c'est-à-dire des achats, tous vos achats.

Le président,

Victor BARBEAU

Invitation aux ouvriers de conclure leurs propres contrats collectifs

Déclaration de l'honorable M. Rochette

Québec, 13 — M. Edgar Rochette, au cours de son entretien, ajoute qu'il trouve équitable que les employeurs défrayent le coût de la mise en vigueur des ordonnances de l'Office des salaires raisonnables. La loi des assurances de la province a déjà consacré ce principe et oblige les compagnies d'assurance à se partager, dans une très large mesure, le coût de surveillance des compagnies. Par ailleurs, la loi des conventions collectives autorise la collection, par le comité paritaire, d'une cotisation n'excédant pas 1-2 de 1 pour 100 sur la liste de paie des employeurs et des ouvriers, pour défrayer le coût de surveillance des décrets ministériels.

Il est donc juste que les employeurs professionnels assujettis aux ordonnances paient aussi la surveillance de leur mise en vigueur: "Il est entendu que la Loi des salaires raisonnables sera remplacée par une loi de salaire minima", continua M. Rochette, "dès la prochaine session, mais

nous ne pourrions mettre un terme aux ordonnances, comme nous l'avons dit, sans créer une perturbation; nous verrons à corriger celles-ci, à les améliorer. Nous inciterons autant que possible employeurs et employés à conclure leurs propres accords par voie de conventions collectives. Le principe du remboursement des dépenses faites par l'Office ou la Commission, au trésorier provincial sera probablement gardé par la prochaine loi. Nous tenterons de réduire au minimum ces dépenses. Actuellement, le coût d'opération est de \$250,000 par année; l'état financier de la province ne permet pas de puiser des sommes de cette importance dans le fonds consolidé. Au surplus, nous avons parcouru le dossier complet des protestations des employeurs et il faut admettre qu'à la fin la plupart reconnaissent le principe de rembourser le trésorier des sommes dépensées pour le compte de l'Office des salaires raisonnables." (Le Canada)

Le Syndicat des travailleurs en chaussures

A l'occasion des fêtes de Noël et du premier de l'An, je ressens un réel plaisir à renouveler mes meilleurs souhaits à l'adresse des officiers et membres de notre Syndicat. Durant le cours de cette année qui s'achève, nous avons été heureux de trouver la solution de différents problèmes concernant le traitement de nos ouvriers de la chaussure.

Cette tâche, accomplie non sans difficulté, n'est pas encore achevée. Nous souhaitons ardemment, mes collègues et moi-même, que la nouvelle année avec la bienveillante coopération de tous les intéressés, nous apporte une plus large satisfaction sous ce rapport.

Notre Syndicat, malgré la crise qui sévit toujours si cruellement, a été heureux de consolider d'une façon reconfortante sa caisse montuaire réorganisée il y aura bientôt deux ans.

Je saisis également cette opportunité pour souhaiter à tous nos hauts dirigeants du mouvement tous les succès désirables dans l'exécution de leurs travaux d'organisation.

Egalement à tous les manufacturiers de la province, que l'année 1940, soit une année de bonne entente pour le plus grand bien de l'industrie et du travailleur. Paix, bonheur et prospérité.

Ernest ST-AMAND, agent d'affaires.

Souhaits de l'agent d'affaires du Syndicat des charpentiers-menuisiers

Je profite de l'occasion qui m'est fournie par l'espace que vous m'accordez dans *La Vie Syndicale* pour souhaiter un Joyeux Noël et un heureux Jour de l'An à tous les membres du Syndicat des Charpentiers-menuisiers et à ses officiers.

L'année qui vient de s'écouler laissera de bons souvenirs aux charpentiers-menuisiers qui font partie de l'Association. Je continuerai dans l'avenir à travailler activement pour obtenir la sympathie des contracteurs avec qui je n'ai pas eu l'occasion de faire de placements.

Les membres du Syndicat des charpentiers-menuisiers ont profité de plus de sept cents placements depuis le premier mai dernier et, comme je le constate dans mes rapports, la construction sera aussi active cet hiver qu'elle l'était au mois d'août. C'est dire en un mot que je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de chômeurs dans mon Association.

Tout en formulant les meilleurs voeux et souhaits les plus sincères pour la nouvelle année aux contracteurs qui ont coopéré étroitement au développement du syndicat que je représente, je leur dois aussi des remerciements sincères pour le bon accueil qu'ils m'ont fait quand je suis entré en relation avec eux comme agent d'affaires.

Je désire, également, souhaiter une heureuse année à notre aumônier général, M. l'abbé Jean Bertrand, et à son assistant, M. l'abbé Lucien Valois, ainsi qu'à tous les officiers des différents syndicats qui ne forment chez nous qu'une seule famille.

A tous mes parents éloignés: Bonne et heureuse année.

Aldéric GOSSELIN, agent d'affaires.

Message du président de l'Association nationale des briqueteurs et maçons, Inc.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, je suis particulièrement heureux de formuler mes souhaits de "Joyeux Noël" et de "Bonne et Heureuse Année" à tous les briqueteurs et maçons de Montréal et leurs familles et plus particulièrement aux membres de notre belle Association de briqueteurs et maçons.

Les briqueteurs et maçons, depuis plusieurs années, ont toujours joui d'une grande réputation d'unionistes sincères et fervents.

Les difficultés rencontrées au cours de ces derniers temps et occasionnées par cette période de chômage ont contribué quelque peu à désintéresser nos membres de l'union.

Nous sommes heureux de constater qu'avec le regain des activités les briqueteurs voient l'avenir avec plus de confiance; aussi, notre Association redevient de plus en plus forte. Avec l'année 1940, nous espérons que les briqueteurs et maçons qui appartenaient tous, sans exception, au travail organisé tenteront un effort ultime pour reprendre le terrain perdu et continueront de servir d'exemples comme étant l'une des organisations les plus puissantes et les mieux disciplinées de tous les métiers de la construction et exigeront, conséquemment, le salaire et les conditions de travail qui doivent leur revenir en justice.

Puisse chacun de nous prendre la résolution dès le début de cette année de suivre les activités

(Suite à la page 6)

Souhaits du président de la Fédération du Textile

L'année 1939 disparaissant nous fait revivre les succès et les déboires rencontrés au cours de ces douze mois écoulés.

Des succès, nous devons nous réjouir; des déboires, tirer de bonnes leçons pour la nouvelle année.

Je suis heureux de venir offrir à tous les ouvriers et ouvrières du textile, aux employeurs du textile, à tous mes amis une bonne et heureuse année.

Je réitère aux employés du textile l'appel fait tant de fois de se joindre à nous, syndiqués catholiques. Que votre adhésion à nos syndicats soit une des importantes résolutions que vous prendrez à l'aurore du Nouvel An!

Je réitère aussi aux employeurs la demande d'agréer de traiter avec nos syndicats ou Fédération du Textile. Aux employeurs qui l'ont fait au cours de l'année écoulée, mes meilleurs remerciements et mes meilleurs souhaits pour que ces relations amicales se poursuivent pour le plus grand bien des intéressés et le maintien de l'ordre.

Si mes voeux se réalisent, ce sera là le chemin le plus certain pour que l'année 1940 soit l'année qui unira le capital et le travail, ceci pour le bonheur de la classe ouvrière et de l'employeur honnête.

Mes remerciements à tous ceux qui nous ont prêté leur concours pour le succès de notre cause.

Albert COTE, président, La Fédération Nationale Catholique du Textile, Inc.

Tél.: 580

EMBOUTEILLAGE DOMINION BOTTLING ENR'G.

R. CHOLETTE, prop.

Distributeur de

JUMBO - WYNOLA - HIRIS - ROOTBEER - SKI

587, RUE ST-GEORGES ST-JEROME (au mois de mai): 601 FOURNIER

Tél. 333

113 St-Georges, ST-JEROME

TAXI

7 PASSAGERS

RESTAURANT QUICK LUNCH

PASSAGERS ASSURES

A.-S. LEBEAU, prop.

Tél. 795

RENE ST-VINCENT

ASSURANCES GENERALES

211, rue Brière

ST-JEROME

Tél. 443-W.

Mme Théo. LAFONTAINE

COUPONS, MARCHANDISE à la verge

290, rue St-Georges ST-JEROME, P.Q.

Tél. 134

Service prompt et courtois

A. CYR

MARCHAND DE LAIT ET CREME

527, rue Fournier, ST-JEROME

LIBRAIRIE ST-JEROME

Tél 55

HENRI PARENT, prop.

Nouvelles tapisseries 1939 — Journaux — Revues

345, RUE ST-GEORGES

ST-JEROME

ST-JEROME, coin Fournier et Nantel

Tél. 382

CREMERIE ST-JEROME

JOS. FORGET, prop.

Lait, crème et beurre — Service prompt et courtois

Tél. 291

Consultations: 2 à 4.30 p.m., 7 à 9 p.m.

Docteur ALFRED DUVAL

EX-INTERNE HOPITAL NOTRE-DAME

348, RUE SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME, P.Q.

ST-JEROME

649, rue Labelle

Tél. 598

PAUL LOCAS

PLOMBIER-LICENCE — FERBLANTIER-COUVREUR

Ateliers: coin Nantel et Labelle.

Message du président de l'Association nationale des briqueteurs et maçons, Inc.

(Suite de la page 5)

de notre Association en assistant aux assemblées et en stimulant le zèle et le dévouement de nos confrères de travail envers le syndicat afin que par notre force numérique nous puissions contribuer efficacement à améliorer notre sort et à dispenser à chaque famille de briqueteur ou maçon le moyen de se procurer un peu de bonheur et de paix durables.

Omer DOUVILLE,
Président de l'Ass. Nat. des
Briqueteurs et Maçons Inc.

Le Syndicat de la Boulangerie de Montréal

Chers confrères,

A l'occasion de la nouvelle année, je souhaite aux aumôniers, aux directeurs, aux officiers et aux membres du Syndicat de la boulangerie et de la pâtisserie Inc., mes vœux de bonne et heureuse année.

Grâce au travail acharné des officiers de notre Syndicat, aux signataires de notre nouveau contrat, au support de nos membres qui ont compris que l'ouvrier organisé peut facilement bénéficier des améliorations dans ses conditions de travail, l'année écoulée a grandement apporté aux ouvriers de la boulangerie une amélioration remarquable de leurs conditions de travail.

"L'union fait la force", un proverbe qui a tout son mérite et que nous devons mettre en pratique. Ce moyen seul, nous permettra de réclamer au nom des ouvriers en général des réformes sociales.

Je me permets, par la voix de ce journal, de comparer les conditions de travail qui existaient avant la passation de notre première convention collective dans l'industrie de la boulangerie et celles d'aujourd'hui. Les salaires en général de ce temps-là étaient très bas et les heures de travail n'étaient pas limitées. Un ouvrier travaillait, par exemple, pour dix, douze, et quinze dollars par semaine, 70 et même 80 heures de travail. Ceci prouve déjà que c'est l'organisation professionnelle qui peut réclamer au nom de tous les ouvriers une augmentation de gages et une réduction d'heures de travail.

Le Syndicat Catholique des employés de la boulangerie et de la pâtisserie a alors débuté. Par un travail acharné des officiers supérieurs et des aumôniers qui voulaient faire comprendre aux ouvriers la nécessité de s'organiser dans notre industrie, le premier contrat de travail fit son apparition, après un an et demi, et apportait aux ouvriers de la boulangerie une amélioration sensible dans les salaires et un temps limité d'heures de travail. La coopération était née entre les employeurs signataires du contrat et le Syndicat. Depuis, les ouvriers ont obtenu durant les années suivantes d'autres améliorations.

Mais, si beaucoup a été accompli, il n'en reste pas moins vrai qu'il faut encore s'efforcer de rendre efficaces nos revendica-

tions. Cet effort consiste à augmenter l'effectif des membres de notre Syndicat. Le grand Pape Léon XIII disait: "Nul ne peut empêcher la liberté de l'ouvrier de s'organiser pour recevoir un salaire raisonnable!" Usons de cette liberté, devenons membres du Syndicat qui, en retour, continuera à nous donner son appui pour l'obtention de conditions de travail encore meilleures.

Unissons-nous sous la bannière du syndicalisme catholique qui constitue pour la classe ouvrière une dotation splendide qu'elle ne doit pas négliger.

Albert SENEAL,
agent d'affaires.

Message de l'agent d'affaires de l'Association des peintres de Montréal, Inc.

A l'aurore de la nouvelle année je m'empresse de souhaiter à toute la grande famille syndicale le plus "Joyeux Noël" et la plus "Heureuse Année".

Vous ne sauriez croire combien

ardemment je désirerais pouvoir m'associer à chacun de vous, ouvriers modestes, pour vous exprimer toute ma sympathie et apporter aux sceptiques le réconfort d'une année prospère.

Une excellente méthode de travail comporte, à la clôture de chaque année, une récapitulation totale. Un pareil exercice précise nos positions et nous permet de pallier à de nombreuses difficultés durant l'année suivante. Nous ne nous soustrairons donc pas à cette rétrospective.

De prime abord, l'on constate que l'Association des Peintres a connu, au cours de cette année, une phase bien mouvementée, car divers événements pénibles s'y sont déroulés. Les choses, fort heureusement, semblent se modifier et la perspective de l'année 1940 s'avère bien souriante.

Nous sommes convaincus que la nouvelle année affermera grandement nos positions et nous apportera les fruits généreux d'une laborieuse attente.

Nous bénéficierons, je crois, d'une période de travail actif. Nos conditions de travail s'amélioreront, à n'en pas douter, si nous persistons à lutter ferme

pour l'obtention de conditions plus conformes aux exigences quotidiennes de notre vie.

Nous avons besoin de plus en plus de l'appui de tous nos membres. Qu'ils coopèrent étroitement avec leurs officiers pour rendre de plus en plus effective l'Association des Peintres.

En ce jour magnanime de Noël, allons nous agenouiller à la Crèche du Divin enfant et y chercher les dispositions de cœur qui, seules, nous permettront de faire oeuvre grande et durable.

Willie CAYER,
agent d'affaires.

GATEAU au MEL-O-ROL

recouvert de crème fouettée

Grands et petits raffoleront de ce NOUVEAU gâteau fait exclusivement avec de la nouvelle crème glacée MEL-O-ROL de la crème fouettée Joubert... Ce gâteau alléchant sera le clou de vos repas de famille et de vos réunions sociales, tant par son apparence appétissante que par son goût savoureux. Achetez-en pour vous-même et offrez-en comme cadeau. Commandez au département des Fantaisies Glacées.

Le gâteau au
MEL-O-ROL

FRONTENAC 3121

- est prêt à servir sur réception;
- se tranche facilement en parts égales;
- est fait en grosseurs de 8 à 20 portions;
- constitue le dernier cri en dessert à la crème glacée.

J. Joubert
LIMITÉE



**SOBRE EN TOUT...
LA BIÈRE ME SUFFIT**

Le Syndicat de l'auto-voiture

Le 23 décembre dernier, le Syndicat de l'auto-voiture Inc., procédait à l'élection annuelle de ses officiers. M. Albert Archambault, vice-président du Conseil Central, et président du Conseil de construction avait accepté de bonne grâce mon invitation de présider à cette élection.

Je fus réélu par acclamation au poste de président du syndicat. C'est un plaisir d'avoir pour me seconder dans mon office les deux mêmes vice-présidents: C. Lebeau et J. Bourget. Je regrette que A. Marchand, secrétaire-archiviste, et G. Viau, secrétaire-financier, aient décliné l'honneur d'occuper ces postes. Depuis près de dix ans que Marchand et Viau agissaient comme secrétaires, les membres étaient habitués à les voir assis l'un contre l'autre, possédant toujours cette expression de sincère dévouement à la cause des employés de garage dont ils furent d'excellents piliers et non des moindres. Si nous les perdons comme officiers, nous nous réjouissons de les conserver comme membres. Nous pourrions encore bénéficier de leur expérience, de leurs connaissances, choses si utiles dans un groupement d'ouvriers. V.-E. Dupont et U. Rousin se sont vu confier ces deux offices.

Une autre figure qui disparaît dans cette élection est celle de J.-U. Langlois, secrétaire-trésorier, qui est remplacé par E. Pomerleau. C'est, selon une expression populaire, un vieux de la vieille qui, bien des fois, même se sentant seul de son côté, se levait pour proposer, suggérer ou amener un projet, ayant toujours en vue l'amélioration des conditions de vie de ses confrères.

H. Sansregret est devenu ins-

pecteur. M. Mallette, jr.; maître de cérémonies; A. Jacques; commissaire-ordonnateur.

Ce sont les officiers que les membres m'ont donnés pour accomplir le travail et traverser l'an 1940. Je les en remercie. Nous allons réunir nos efforts, coordonner nos énergies, tendre nos pensées vers la réussite d'un projet cher à tous; faire du métier de l'industrie de l'automobile, l'un des plus beaux, des plus florissants, où il n'y aura que des gens compétents qui auront la certitude de pouvoir gagner d'une manière honorable, leur vie et celle de leurs dépendants.

A ce temps-ci de l'année, je dois terminer ce message par des souhaits d'usage. Que l'on lève la main dans un geste d'adieu adressé à 1939, en conservant de lui, les dates, les choses qui nous furent favorables et en n'oubliant pas les leçons d'endurance, de courage que les contretemps nous ont fournies. Et d'un geste d'attente plein de promesses, saluons 1940, qui apportera à nous tous, joie, santé, prospérité, bonheur.

Me servant de cette simple et inoubliable formule, je dis aux aumôniers, aux officiers et aux membres du syndicat de l'auto-voiture, à leurs familles et à leurs enfants: un joyeux Noël, une bonne et heureuse année.

M. MALLETTE

Souhaits de l'agent d'affaires de l'Association nationale des briqueteurs et maçons, Inc.

A l'occasion de la Noël et du Nouvel An, je me fais un agréable devoir de souhaiter aux officiers et aux membres de l'Asso-

ciation Nationale des briqueteurs et maçons de Montréal Inc., que j'ai l'honneur de représenter, tout le bonheur et tout le succès qu'ils désirent pour l'année 1940. Je souhaite également aux aumôniers et aux officiers généraux ainsi qu'à tous les membres des Syndicats et à tous les ouvriers en général une "année prospère et de bonne entente".

Depuis les derniers douze mois, plusieurs événements se sont passés dans notre organisation. Les uns furent pénibles, les autres: encourageants, tels les succès remportés dans l'organisation, le travail et la mise en force de notre Contrat collectif.

Nous pouvons affirmer, sans la moindre exagération, que notre Association, au cours des derniers douze mois, a fait un travail très profitable pour les ouvriers du métier. Elle a, en premier lieu, maintenu la convention collective de travail et l'échelle des salaires qui assurent aux briqueteurs et aux maçons une rémunération de .80 de l'heure au lieu des gages de famine qui existaient auparavant.

A cette occasion, qu'il me soit permis de noter l'importance de l'organisation professionnelle. Tous les briqueteurs et maçons qui furent placés par l'intermédiaire de l'Association ou qui ont travaillé sur les chantiers de l'Association ont reçu .80 par heure de travail. Si, par conséquent, tous les ouvriers briqueteurs et maçons faisaient partie d'un Syndicat professionnel, les salaires seraient respectés partout et toujours.

Il me semble que les succès remportés depuis les quatre dernières années devraient encourager nos membres, non seulement à maintenir bien solide leur Association, mais encore à poursuivre avec plus d'ardeur que jamais un travail constructif. Ce ne sont pas les améliorations qui manquent; le champ d'action est très vaste. Personne ne niera, en effet, qu'il serait très souhaitable que l'apprentissage soit réglementé dans notre métier et que les pouvoirs publics entreprennent un vaste programme de démolition des taudis et de reconstruction de logements salubres afin de fournir plus d'ouvrage à nos ouvriers sans emploi.

En ce qui a trait à l'apprentissage, cette question relève de nous et c'est à nous qu'il incombe de la préparer et de la faire valoir auprès des nos employeurs. Le problème de la construction de logements salubres relève, il est vrai, des pouvoirs publics; toutefois, nos organisations devraient, avec l'appui de tous nos membres, faire une pression si intense sur l'opinion publique que nos chefs d'Etat soient moralement forcés d'accéder à une demande aussi légitime.

A tous: "Joyeux Noël et bonne et heureuse année".

Arthur VIZIAU,
agent d'affaires.

Prêts aux particuliers

Banque d'escompte, la Banque Canadienne Nationale fait surtout des avances au commerce. Mais elle accueille avec la même cordialité les non-commerçants, quelque profession ou métier qu'ils exercent.

Le gérant de succursale étudie toujours avec sympathie les demandes d'emprunt qui lui sont faites par des particuliers honorables et solvables. Adressez-vous à lui avec confiance, même si votre proposition n'a pas un caractère commercial.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000
537 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

PLateau 5151

ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

CHerrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny — Montréal

PHARMACIE PINSONNAULT

390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS — MONTREAL
Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

CLairval 7902

Service courtois et diligent

AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —
Maladie, etc., etc.

4466, RUE LAFONTAINE
(Angle William-David)

MAISONNEUVE
MONTREAL

MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

MAGNUS POIRIER

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
BUREAU CHEF:

6603 ST-LAURENT

CR. 5700

SUCCURSALES ET SALON MORTUAIRE:

6520 St-Denis
2184 Fullum

2045 Champlain
1874 Boul. Rosemont



NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin

MELCHERS
CROIX D'OR

10 oz. \$1.05
26 oz. \$2.40 40 oz. \$3.45

LA BOISSON LA PLUS SAINTE
Plus Forte - Plus Savoureuse



LONDON CLUB
London Dry Gin

THREE CASTLES
Liqueur Whisky

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthelville

1908 RUE PLESSIS
PARC D'ARTAGAS

G. N. MONTY,
PRÉSIDENT

L. P. GAGNON,
VICE-PRÉSIDENT

Monsieur P. MONTY,
SECRETAIRES

Capt. J. A. BOIVIN,
DIRECTEUR

M. P. E. MARIN,
DIRECTEUR

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de
La Compagnie Générale de Pompes Funèbres, Limitée



G. N. MONTY

5 LAPOINTE, 414 RUE ADAM, MARCHÉ-NEUVE — AMHERST 200

Message de l'agent d'affaires du Syndicat des employés de tramways de Montréal, Inc.

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, je suis particulièrement heureux d'offrir à nos aumôniers, aux officiers généraux du mouvement syndical et à tous nos membres un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Je formule le voeu que nos familles de syndiqués connaissent des jours plus prospères afin que l'année 1940 soit une année de paix, de bonheur, de santé et de prospérité.

Je souhaite une longue vie à nos aumôniers et à tous nos vaillants soldats du mouvement syndical, lesquels grâce à leur loyauté et à leur dévouement inlassable ont su non seulement maintenir les effectifs de nos syndicats durant la crise mais ont contribué à leur développement et à leur expansion. Nous n'avons aucun doute que l'année 1940 sera plus favorable pour nos travailleurs et que ces âmes d'élite, d'apôtres qui ont conduit triomphalement nos syndicats durant la crise sauront tirer profit du regain d'activité pour faire de nos syndicats le plus beau, le plus grand et le plus fort groupement ouvrier dans la province de Québec.

Puissent ces voeux se réaliser pour le plus grand bien de notre classe ouvrière et de la société tout entière.

Philippe GIRARD

Message du président du Conseil de construction des Syndicats catholiques

AUX OFFICIERS, AUX MEMBRES AINSI QU'À TOUS LES OUVRIERS DE LA METROPOLE

A l'occasion du jour de Noël et du Jour de l'An, je suis heureux de souhaiter à tous les officiers, à tous les membres, ainsi qu'aux ouvriers de la métropole, un "Joyeux jour de Noël" et une "Bonne et heureuse année". Que leurs familles et leurs métiers respectifs jouissent d'une ère de bonheur et de prospérité!

Le président remercie tous les délégués du Conseil de la belle coopération qu'ils ont apportée aux officiers dans l'accomplissement de leur travail. Je remercie les aumôniers des bons conseils qu'ils nous ont dispensés durant l'année qui s'écoule.

Je demande à tous les Syndicats affiliés, au Conseil de continuer le beau travail qu'ils ont fait pour compléter les cadres de chacun de leur Syndicat. Nous avons connu des succès. Continuons dans l'intérêt de nos Syndicats et dans l'intérêt de tous les ouvriers de la métropole.

Ouvriers de la construction, l'année 1940 offrira peut-être, des surprises. Rejoignez les Syndicats catholiques. Vous serez assurés d'obtenir l'appui que vous nécessitez dans les circonstances.

Je termine en réitérant mes souhaits à tous les ouvriers. "Bonne et heureuse année".

Albert ARCHAMBAULT,
président du Conseil.

Message du président du Conseil central des Syndicats Catholiques

Bonne et Heureuse Année! A l'occasion du Nouvel An, c'est la formule d'usage par laquelle votre président salue tous les délégués, tous les aumôniers de nos syndicats, ainsi que tous les syndiqués catholiques de Montréal.

L'année 1939 s'achève; une année nouvelle va bientôt commencer. Sans vouloir être trop optimiste, d'après les signes qui apparaissent à l'horizon, je crois qu'il y a lieu d'espérer pour la classe ouvrière en des jours meilleurs pour l'année nouvelle.

Nos gouvernants sont des mieux disposés à notre égard. Dernièrement, nous entendions l'Honorable Ministre provincial du Travail faire un appel pressant aux ouvriers à conclure des conventions collectives de travail, affirmant que c'était là le meilleur moyen de régler les difficultés entre le Capital et le Travail.

En ces derniers jours encore, à l'occasion de la présentation des demandes de la C. T. C. C. auprès du Conseil des Ministres, vos représentants recevaient l'assurance de ce même Conseil que toutes leurs demandes seraient étudiées à leur mérite à la prochaine session provinciale.

Enfin, s'il est permis de tableur sur les prévisions des économistes, l'année 1940 serait pour la province de Québec une année de prospérité remarquable.

Il ne faudrait pas cependant se bercer d'illusions à cause de cette prospérité qui s'annonce pour notre classe ouvrière. Nous devons en prendre notre part, en toute justice, pour l'honneur de notre mouvement syndical comme pour le bien-être de nos familles. Mais cela ne se fera pas sans la coopération courageuse et constante de tous les syndicats affiliés à notre Conseil.

Durant cette année 1939, le Conseil Central, par la voix de ses délégués, a adopté plusieurs résolutions d'un intérêt tout particulier pour la classe ouvrière. Ces résolutions, sans nul doute, ont contribué, par la publicité que les journalistes leur donnaient, nous les remercions de tout coeur, à faire savoir à tous les ouvriers n'appartenant pas à notre mouvement qu'il y a lieu d'attendre des Syndicats Catholiques beaucoup de bien pour la classe ouvrière.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous les ouvriers n'appartenant pas à notre mouvement: *Bonne et heureuse année*. Et je les invite de tout coeur à se joindre à nous pour assurer le triomphe de notre cause.

A tous, je réitère mes meilleurs voeux de bonheur, de santé et de succès!

J.-B. DELISLE,
président du Conseil Central.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

Bureau: DUpont 1347

GEORGES PELLETIER

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES

EXPERT EMBAUMEUR — SERVICE D'AMBULANCE

1915 est, Boul. Guin,

MONTREAL

ANTONIO GARNEAU, C.R.

Avocat et procureur



BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

**ENCOURAGEZ NOS
ANNONCEURS**

*La BIÈRE en BOUTEILLE
se VENDANT le PLUS
au CANADA*

Bière
BLACK HORSE 8F

Aussi:

BIERE EXPORT BLACK HORSE — LAGER KINGSBEER — CREAM PORTER DAWES